

entendre rappeler nos obligations par une voix autorisée : nous comprenons mieux maintenant combien a raison notre dévoué Curé et Directeur de nous recommander si souvent la fidélité à notre sainte Règle. Par elle, nous deviendrons sûrement des élus du ciel, des saints ; nous le voulons : par conséquent à l'avenir nous serons fidèles en tout et nous relirons souvent notre règle ; nous agirons de telle sorte que notre cher Tiers-Ordre soit respecté et qu'il n'ait pas à rougir de nous.

Au cours de la Visite, le 24 juin 1904, ont été nommés pour trois ans les deux discrétaires suivants :

Frères : Ministre : M. Joseph Fauteux ; Maître des Novices : M. Alexandre Gratton ; Trésorier : M. Alphonse Angrignon ; Discrètes : M. Maxime Ladouceur, M. Abraham Labrosse, M. Léonard Charbonneau, M. Michel St Jacques, M. Louis Dufresne, M. J.-Bte Drouin, M. Louis Vermette.

Sœurs : Supérieure : Dme J. A. Mignault ; Assistante : Dme Jérémie Daoust ; Maîtresse des Novices : Dlle Alvina Clermont ; Secrétaire : Dme Sévère Daoust ; Trésorière : Dme Louis Joseph Fauteux ; Infirmières : Dme Joseph Fauteux, Dme Lin Drouin ; Discrètes : Dme Alphonse Angrignon, Dme Joseph Laviolette, Dme Abraham Labrosse, Dme Amédée Vaillancourt.

31 Novices ont été admis à la profession qui aura lieu le 14 juillet et 7 postulantes ont pris le saint habit. Un Tertiaire.

Sainte-Foye. — Le Dimanche, 5 juin, la paroisse célébrait la solennité de la Fête-Dieu et montrait un zèle pieux et touchant envers l'Hôte divin de nos tabernacles. Pour prouver davantage leur amour envers l'Eucharistie, les postulants au Tiers-Ordre avaient choisi ce jour du T. S. Sacrement pour revêtir le saint habit.

La cérémonie eut lieu à 3 heures de l'après-midi, au milieu d'une affluence considérable de paroissiens. Une sainte curiosité leur avait inspiré le désir d'être témoins d'un acte religieux, pour la première fois, accompli solennellement dans leur église.

Le chant de cantiques franciscains, pieusement exécuté, grâce au dévouement des bonnes religieuses du couvent, donna un cachet tout particulier à la cérémonie : c'étaient les enfants des nouveaux Tertiaires qui prêtaient leur voix pour rendre la joie de tous.

Les différentes prières de la Vêture furent suivies par les assistants avec une religieuse attention. Nous savons que plusieurs d'entre eux regrettèrent de n'avoir point donné leur nom afin de revêtir avec leurs concitoyens l'habit du Séraphin d'Assise. Mais, bientôt, nous en